

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

MISE A JOUR ECONOMIQUE FEDERALE: SUPPORT A L'EXPLORATION MINIÈRE

L'AEMQ satisfaite du renouvellement du crédit d'impôt

Rouyn-Noranda, le 22 novembre 2018 – L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) salue le soutien au développement de la filière minière québécoise avec l'annonce effectuée par le ministre des Finances du Canada, Bill Morneau, visant à prolonger pour une période de cinq (5) ans le crédit d'impôt de l'exploration minière, soit jusqu'en mars 2024. Ce crédit d'impôt aide les petites sociétés d'exploration minière à mobiliser les capitaux dont elles ont besoin pour développer leurs projets. Il s'agit du premier renouvellement de plus d'une année du crédit depuis sa création en 2000.

« L'AEMQ supporte toutes les démarches visant l'appui de nos sociétés d'exploration, ce qui leur permet d'investir dans la recherche et le développement et de contribuer à la découverte de nouveaux gisements. Nous accueillons favorablement le soutien du gouvernement fédéral qui permettra d'accroître la certitude et la confiance des investisseurs. Cette annonce fera en sorte que nos PME d'exploration seront en mesure de mieux planifier la réalisation de leur projet » a déclaré M. Mathieu Savard, président du conseil d'administration de l'AEMQ.

Avec cette annonce, le gouvernement s'assure de favoriser le climat d'investissement minier canadien qui demeure en compétition avec de nombreuses autres juridictions et secteurs d'activité. Ainsi le gouvernement reconnaît l'importance de l'exploration minière et sa contribution au développement du Québec et de ses régions ressources.

Dans les principales mesures qui attirent notre attention, il y a l'engagement du gouvernement fédéral envers un programme de réforme du régime de réglementation, qui propose plusieurs étapes dans les efforts du gouvernement pour réformer et moderniser la réglementation fédérale.

« Nous soutenons l'engagement du gouvernement de moderniser la réglementation, visant à alléger le fardeau administratif, dans le respect de l'environnement et la protection de la santé et sécurité des Canadiens. Cela aidera grandement les entreprises à prévoir plus facilement le développement des projets d'exploration qui s'effectue sur plusieurs années » a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC (AEMQ)

L'AEMQ EST UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET INDUSTRIELLE REPRESENTANT LES INTERVENANTS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'EXPLORATION MINIÈRE AU QUÉBEC. FONDÉE EN 1975, L'ASSOCIATION A COMME MISSION DE PROMOUVOIR L'EXPLORATION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES MINÉRALES DU QUÉBEC ET LEUR CONTRIBUTION ESSENTIELLE À L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE. ELLE RASSEMBLE 1200 MEMBRES INDIVIDUELS (PROSPECTEURS, GÉOLOGUES, GÉOPHYSICIENS, COURTIER, FISCALISTES, AVOCATS, ETC.) ET 200 MEMBRES CORPORATIFS ISSUS DE LA FILIÈRE MINÉRALE QUÉBÉCOISE (SOCIÉTÉS JUNIORS ET MAJEURES D'EXPLORATION MINIÈRE, SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION, FIRMES D'INGÉNIEURS-CONSEILS EN GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE, ENTREPRISES DE FORAGES, SOCIÉTÉS DE SERVICES, ÉQUIPEMENTIERS, ETC.). ELLE EST DIRIGÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE QUINZE PERSONNES ISSUES DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE L'EXPLORATION MINIÈRE. L'ASSOCIATION ORGANISE ANNUELLEMENT XPLOR, UN CONGRÈS QUI RASSEMBLE LA FILIÈRE MINÉRALE QUÉBÉCOISE À MONTRÉAL LES 23 ET 24 OCTOBRE 2019.

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

ALAIN POIRIER
DIRECTEUR DE PROJETS
819 762-1599 POSTE 222
ALAINPOIRIER@AEMQ.ORG